

PLAN MERCREDI

2025-2027

CARTE D'IDENTITÉ

- **Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet :** MAIRIE DE VERTAIZON
- **Adresse :** 2 place de la mairie - 63910 VERTAIZON
- **Date de début du Plan Mercredi :** janvier 2025

- **Référent·e élu·e du projet :** Amélie FOUET
 - Fonction : Adjointe aux affaires scolaires et périscolaires
 - Téléphone : 06 59 64 87 17
 - Adresse électronique : 5adjoint@mairie-de-vertaizon.com

- **Référent·e technique du projet :** Marie-Laure DUFLOT
 - Fonction : Directrice de l'Accueil de loisirs
 - Téléphone : 04 73 68 16 75
 - Adresse électronique : alshvertaizon@outlook.fr



DIAGNOSTIC

La Commune de Vertaizon a choisi de se conformer au temps scolaire proposé par l'Education Nationale, à savoir une répartition des enseignements sur quatre journées et demie par semaine. Les travaux autour des rythmes et de la fatigue engagés au sein du PEDT 2022/2024 ont conforté les membres du COFIL PEDT dans ce choix.

Le mercredi matin les enfants des deux écoles terminent la classe à 11h45.

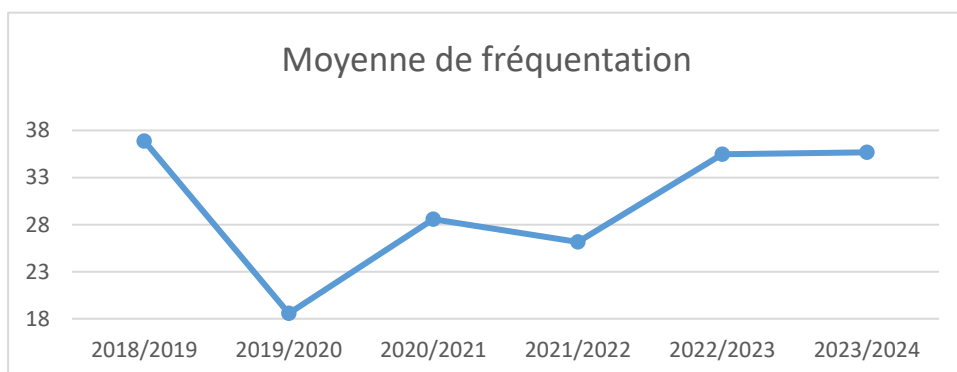
A partir de 11h45 trois propositions s'offrent aux familles :

- Récupérer leur enfant
- Repas au restaurant scolaire jusqu'à 12h45/13h
- Accueil de loisirs jusqu'à 17h30/18h

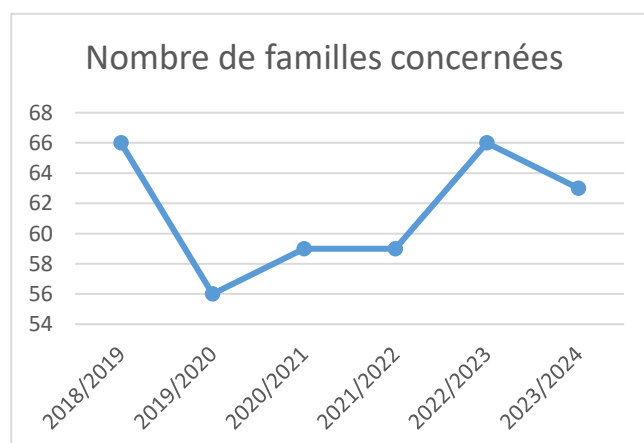
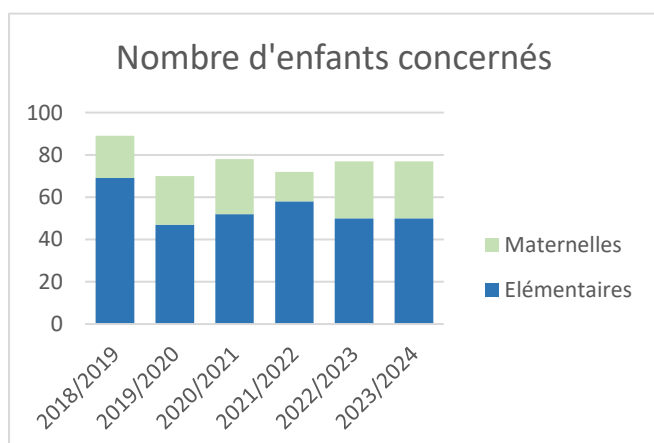
En parallèle de l'accueil de loisirs peu d'associations proposent des activités extrascolaires ce jour-là : basket, foot, théâtre (Amicale Laïque). L'ALSH dispose de ses propres locaux ainsi que de la salle lutte, des salles de jeux et de sieste des écoles. La salle des fêtes est utilisée par le théâtre et la salle de basket par les sections ados de l'USCV

Le diagnostic du précédent PEDT reposait sur une analyse des effectifs depuis 2018. Celui-ci démarre de la même période pour disposer du comparatif avec la période avant COVID.

Etude des données de l'ALSH du mercredi



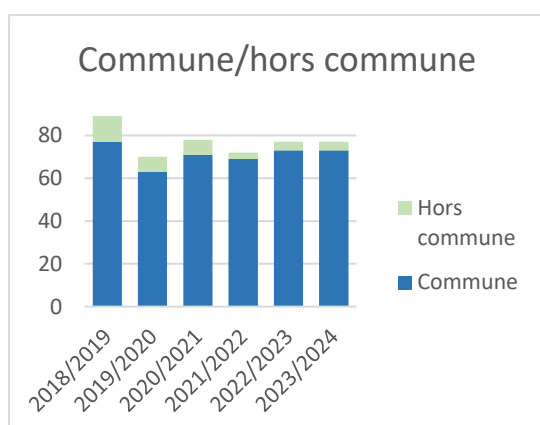
Nous constatons une moyenne de fréquentation comparable à celle précédant la crise sanitaire, avec une stabilité sur les deux dernières années.



En moyenne, 5 enfants de chaque tranche d'âge (de la maternelle à l'élémentaire) sont présents chaque mercredi mais cela fluctue énormément d'une année sur l'autre en fonction des besoins de garde des familles. Quelques familles (4/63) utilisent l'accueil du mercredi alors qu'elles ne travaillent pas : certains enfants demandeurs parviennent à convaincre leurs parents de les inscrire occasionnellement « juste pour le plaisir ».

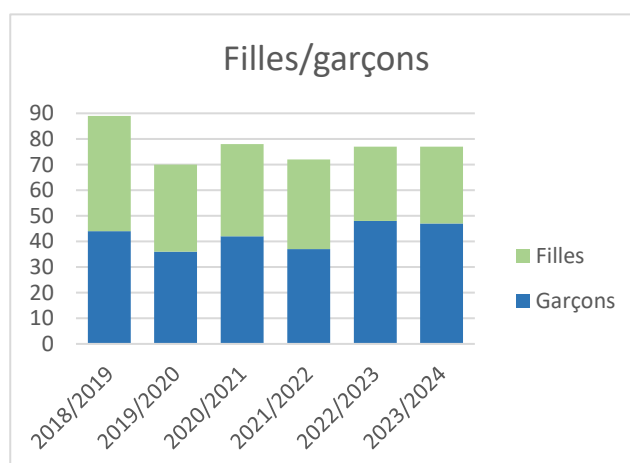
Chaque année, quelques enfants intègrent la structure après le repas. Ce sont des enfants résidant sur la commune mais scolarisés en extérieur (scolarisés dans des écoles privées ou en raison d'une garde alternée).

Les enfants sont accueillis de 4 à 11 ans. De rares familles seraient intéressées pour un accueil des enfants dès lors que ceux-ci sont scolarisés. Toutefois, en dehors du fait que le nombre de demandes est anecdotique par rapport au nombre total d'enfants concernés, cela n'est pas dans l'intérêt de l'enfant. En effet, l'école maternelle constate, d'année en année, un retard croissant dans l'apprentissage de la propreté mais pointe surtout des problèmes de fatigue chez les enfants. Le mercredi après-midi est un temps où tous les enfants, quel que soit leur âge, vivent ensemble. Si les grands apprennent beaucoup en aidant les plus jeunes, les petits ont plaisir à suivre les grands, tant dans les apprentissages que dans leur rythme. Ainsi des enfants de 2 ou 3 ans seraient fatigués par la cadence imposée et leur bonne intégration remettrait en cause toute l'organisation existante, freinerait la dynamique de groupe et impliquerait une augmentation des moyens humains et matériels. Si nous entendons bien que cette limitation d'âge oblige certaines familles à trouver, le temps d'une année, une alternative, nous privilégions la qualité qui leur sera proposé pour les 7 années qui suivront.



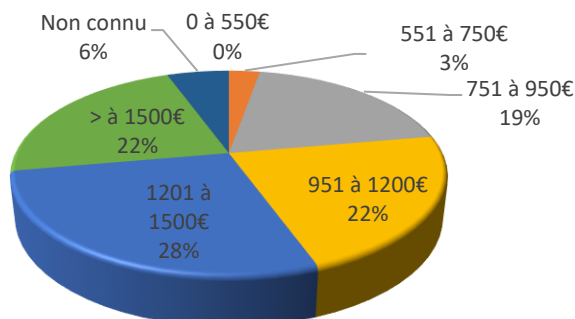
Tous les enfants hors commune accueillis sont scolarisés à Vertaizon. Dans la mesure où les familles résidant en extérieur sont informées que leur enfant ne serait pas prioritaire en cas de manque de places certains mercredis, ils font souvent le choix de s'orienter vers d'autres structures.

Nous accueillons plus de garçons que de filles depuis 2 ans. Cela n'a pas impacté l'équilibre du groupe du mercredi.

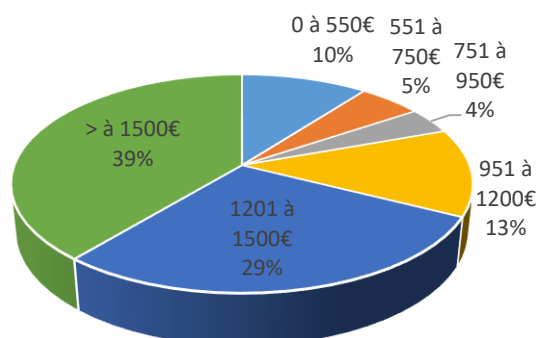


Etude approfondie des Quotients familiaux de 2023/2024 en comparaison avec ceux de 2021/2022

2021/2022

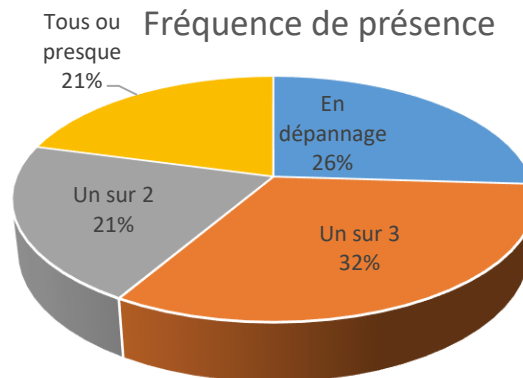


2023/2024



Cette comparaison met en avant une augmentation des tranches extrêmes : une grosse majorité des familles a des revenus très corrects et a besoin de cet accueil comme mode de garde. Les horaires d'ouverture de la structure conditionnent souvent les horaires des parents cadres. Depuis deux ans nous accueillons des enfants de familles en précarité financière. Pour celles-ci l'Accueil de loisirs est parfois un mode de garde (familles mono parentales) mais également un moyen de faire vivre des loisirs de qualité à leurs enfants.

Si la moyenne actuelle est revenue à l'équilibre par rapport à 2018/2019, le nombre d'enfants concerné a diminué. Une bonne majorité des enfants fréquente régulièrement et les besoins occasionnels sont moins présents. Toutefois la souplesse de la structure a tout-de même permis un accueil de dépannage (moins de 7 fois dans l'année). Un noyau d'une vingtaine d'enfants est présent chaque mercredi. La plupart de ces enfants-là vont fréquenter la structure de leurs 4 ans jusqu'à leur entrée au collège.



OBJECTIFS COMPLÉMENTAIRES AU PEDT, CIBLÉS SUR LE MERCREDI

Objectifs généraux du PEDT :

- Favoriser l'autonomie,
- Donner les clefs de comportement pour vivre ensemble (dont des règles communes),
- Développer les habiletés sociales et augmenter les comportements d'inclusion
- Développer l'esprit de coopération,
- Viser l'émancipation,

- *Développer l'esprit de citoyenneté,*
- *Faire attention à soi, aux autres et à l'environnement.*

La mise en place de l'accueil de loisirs du mercredi repose sur les objectifs des projets éducatif et pédagogique de l'Amicale Laïque de Vertaizon et intègre pleinement les objectifs du PEDT de la commune. Cette journée reste un temps avec des objectifs bien spécifiques.

Le mercredi : Un temps de pause dans la semaine

Le mercredi après-midi est un temps pensé et organisé de manière à être une pause dans la semaine de l'enfant. Il s'inscrit en complémentarité d'autres temps (Ecole, périscolaire matin et soir, TAP, pause méridienne, activités associatives, culturelles et sportives).

Les modalités d'inscription permettent de s'adapter au mieux, au rythme et besoins des familles. L'inscription peut se faire jusqu'à une semaine en amont, et peut comprendre ou non le repas. Le départ s'effectue de manière échelonnée de 17h30 jusqu'à 18h (soit 1/2h plus tôt que les autres jours de la semaine).

Cet après-midi libéré doit être une respiration dans la semaine. Le rythme proposé est plus souple puisque dégagé d'autres contraintes (notamment de temps). Les enfants sont présents sur l'ensemble de l'après-midi (+/- 6h), ce qui permet de se déplacer, d'adapter les propositions, de faire preuve de souplesse et de spontanéité, d'apporter une prise en compte de l'individualité de chacun au sein du collectif.

En début d'après-midi, plusieurs temps calmes sont systématiquement présentés et soumis au libre choix des enfants. Ceux qui le souhaitent peuvent également s'isoler pour se reposer voire dormir.

Vivre ensemble

Si « Vivre ensemble » semble un état de fait en collectivité, « Bien vivre ensemble » n'est pas si évident. C'est un **apprentissage à la citoyenneté, le développement d'habilités sociales**. Apprendre à partager des espaces, supporter les autres, accepter les différences, gérer les relations entre personnes, **apprendre à communiquer et à résoudre les conflits**. C'est surmonter les difficultés pour apprendre à construire avec d'autres, à **développer l'entraide, la coopération**, à exprimer son point de vue, à maîtriser ses émotions, à travailler sur soi, à agir avec d'autres.

C'est en ce sens que **favoriser les mixités** en tenant compte de ses 4 dimensions : sociale, scolaire, « ethnoculturelle » et de genre est un objectif primordial de notre structure. La mixité d'âge est privilégiée sur l'ensemble des temps de la vie quotidienne mais aussi autant que possible sur les activités. Ceci favorise les échanges, les situations d'entraide. La place de chacun est valorisée. Une attention particulière est portée à **l'intégration des enfants en situation de handicap et des petits nouveaux**, tout comme la valorisation de la place de chacun dans le groupe.

Au fil du temps on observe qu'un noyau dur d'enfants fréquente avec régularité le temps du mercredi. C'est une relation qui s'installe dans le temps, parfois de la maternelle jusqu'au CM2, entre

enfants/enfants mais aussi enfants/adultes. Il faut être vigilant à ne pas vivre au sein d'un groupe replié mais veiller à s'ouvrir sur les autres. Les liens avec la structure « Amic'ados » ont été renforcés grâce au recrutement d'une apprentie sur cette section. Les liens avec d'autres ALSH restent à développer tout comme les propositions en direction des familles.

Une structure ouverte à tous

Chaque enfant, indépendamment de sa condition sociale, doit pouvoir fréquenter ce temps ouvert à tous. C'est pourquoi les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial selon 6 tranches différentes. La demi-journée avec repas pouvant varier de 4€69 jusqu'à 11€71.

Les familles sont invitées à rentrer dans les locaux pour déposer et récupérer leur(s) enfant(s). C'est l'occasion de les voir évoluer parmi les autres, de discuter avec l'équipe d'animation, de découvrir les activités pratiquées. La communication en direction des familles s'établit de multiples façons : manière orale, via des documents papier et le site internet de l'association « onklet mercredi ». L'association a mis en place une page FB mais elle est peu utilisée par l'ALSH car nous ne souhaitons pas mettre de photos des enfants.

La structure accueille et accompagne également de nombreux stagiaires (stage de 3^e, BAC PRO, CAP petite enfance...). Elle est ouverte au partenariat et travail en commun. Elle participe au PEAC (Projet d' Education Artistique et Culturelle) proposé et financé par la communauté de communes. Elle travaille en relation avec les professionnels autour de l'enfant en situation de handicap.

Une organisation favorisant la qualité éducative, la découverte de l'environnement proche et l'ouverture sur l'extérieur en favorisant l'accès à la connaissance et la culture.

L'accueil de loisirs doit permettre de proposer des activités de qualité. L'accompagnement au sport n'est pas possible le mercredi après-midi, et le départ des enfants ne peut pas se faire avant 17h30. Les départs anticipés (rendez-vous médicaux) doivent être annoncés par avance et justifiés. Cette rigueur permet de mettre en place des activités organisées, et rendre possible d'éventuels déplacements (à pied ou en bus), de garder un groupe stable sur la totalité de l'après-midi.

Les animateurs sont des salariés permanents de la structure qui connaissent et voient grandir les enfants. Pour cet après-midi l'équipe d'animation bénéficie d'un temps de concertation et de préparation équivalent à 2h par semaine. Elle veille à varier les supports et propositions au travers de thématiques diverses. Toutefois, la programmation ne repose pas sur un cycle thématique car c'est déjà le fonctionnement sur lequel reposent les TAP et l'équipe souhaite varier les approches. Le mercredi est avant tout récréatif, et doit permettre au travers des contenus proposés d'**éveiller la curiosité chez l'enfant**.

Les locaux utilisés sont ceux du péricolaire ce qui maintient la dynamique de continuité éducative. Ils sont organisés en espaces de vie dans lesquels l'enfant peut circuler à sa guise. Cela favorise l'autonomie et renforce le pouvoir d'agir des enfants.

Régulièrement, les enfants sortent de l'enceinte scolaire pour faire des jeux, des balades au cœur du village. Ils découvrent ainsi les particularités de leur **patrimoine local** et la diversité des paysages qui les entourent (Zone natura 2000, vignes, site historique de *L'ancienne église...*). Ils participent à des **actions citoyennes** au service des autres, de la communauté (Téléthon...)

Aller à la rencontre de l'autre, de son univers, de ses pratiques est important, c'est pourquoi il est tellement enrichissant de pouvoir bénéficier de sorties, d'interventions extérieures. Dans la même dynamique, l'équipe tâche également de s'inscrire dans des projets ayant une dimension plus large comme le Festival international du court métrage, Exposciences ou *Les cartes de la fraternité...*

Cependant, si 6h d'affilées avec le même groupe offre de nombreuses opportunités en matière d'animation, ceci reste trop court pour envisager des déplacements lointains. Ceux-ci demeurent exclusivement réservés aux vacances scolaires où les enfants sont inscrits à la semaine.

STRUCTURE DE PILOTAGE :

Composition de la structure de pilotage : Dans un souci de continuité et de cohérence le COPIL Plan mercredi est le même que celui du PEDT. Ses champs d'action sont la concertation, la force de proposition, les retours d'expériences et l'évaluation.

EVALUATION

Celle-ci a été réalisée en même temps que celle du PEDT de juin à octobre 2024. Le mercredi ne peut être dissocié des autres temps de l'Accueil de loisirs puisqu'une seule structure est gestionnaire de l'ensemble des temps.

THÉMATIQUES ABORDÉES ET ACTIVITÉS PROPOSÉES LE MERCREDI

Cochez les thématiques concernées et citez des exemples d'activités

- ☒ Découverte de l'environnement (territoire, institutions, histoire, nature, ...)
- ☒ Partenariat avec des établissements culturels et des associations d'EP, sportives et culturelles
- ☒ Implication des habitant·e·s dans les projets (*limitée depuis la crise sanitaire mais toujours en projet*)
- ☒ Lien avec les autres structures socioculturelles et sportives
- ☒ Autres thématiques

L'organisation du choix de l'enfant et des transitions, le lien avec les écoles, la prise en compte des besoins particuliers des enfants de moins de 6 ans et de ceux en situation de handicap est la même que celle décrite au sein du document PEDT (pages 8 à 10).

COMMUNICATION

Communiquez-vous le Plan Mercredi aux familles

Par le biais du site internet de l'Amicale Laïque de Vertaizon

☒ Oui

☐ Non

ÉVALUATION DU PROJET

- **Quelles démarches comptez-vous mettre en place pour l'évaluation du Plan Mercredi ?**
Pointer de façon régulière le travail fait autour de la communication auprès des familles, problématique soulevée lors de l'évaluation du précédent PEDT. Envisager une planification de cette communication.
- **Quels objectifs souhaitez-vous prioriser pour chaque année du Plan Mercredi ?**
Les mêmes que ceux prévus au PEDT
- **Quels acteur·trice·s prévoyez-vous d'associer dans le cadre de cette évaluation ?**
Les mêmes que ceux prévus au PEDT

Date de dépôt du projet : octobre 2024

Annexe : Informations relatives aux accueils de loisirs périscolaires du matin/midi/soir/mercredi rattachés au PEDT

ALSH de Vertaizon. Organisateur : Amicale Laïque de Vertaizon

Numéro de déclaration TAM :

Accueil périscolaire 3/12 ans (jour de classe) : 0630167AP000123-E01

Accueil périscolaire 4/18 ans (mercredis après-midi) : 0630167AP000323-E01

Accueil extrascolaire 4/18ans : 0630167CL000123

Nom du dossier PSO CAF :

Accueil PERI/TAP Vertaizon AL

Accueil EXTRA Vertaizon AL

Accueil Ado Vertaizon AL